



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 6 juillet 2015 à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Patrice Nadeau, James Allan et Étienne Prévost,

La secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2015-116 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2015-117 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Adoption du règlement numéro 470 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'y introduire une nouvelle zone RCA 1 (rue Guy);
5. Avis de motion règlement numéro 472 règlement de concordance amendant le règlement de zonage numéro 264 concernant l'implantation d'une prise d'eau potable à proximité d'un champ en culture;
6. Adoption du projet de règlement numéro 472 règlement de concordance amendant le règlement de zonage numéro 264 concernant l'implantation d'une prise d'eau potable à proximité d'un champ en culture;
7. Demande de soumission pour la fourniture de matériaux granulaires;
8. Offre de services professionnels par Me Odette Gagné;
9. Appui à la FQM pour la négociation du prochain pacte fiscal;
10. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'abrogation du règlement numéro 446 relatif à l'interdiction d'épandage;
11. Appui à la demande de Monsieur Lucien Trépanier à la CPTAQ;
12. Formation des comités consultatifs municipaux;
13. Association loyale d'orange du Canada – École anglaise de Kinnear's Mills ;
14. Projet d'habitation à Kinnear's Mills – Groupe ressources techniques Beauce-Appalaches – étude de marché ;
15. Projet d'habitation à Kinnear's Mills – Groupe ressources techniques Beauce-Appalaches – terrain ;
16. Projet d'habitation à Kinnear's Mills – Groupe ressources techniques Beauce-Appalaches – signataires ;
17. Location du chapiteau ;
18. Comité des loisirs de Kinnear's Mills ;
19. Achat d'un VTT ;
20. Programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet accélération des investissements sur le réseau routier local ;
21. Projet de réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti du territoire rural de la MRC des Appalaches;



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

KINNEAR'S MILLS

22. Correspondance;
23. Comptes du mois;
24. Période de questions;
25. Divers;
26. Levée de la séance.

2015-118 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu le procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juin 2015.

2015-119 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 470 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 264 AFIN D'Y INTRODUIRE UNE NOUVELLE ZONE RCA 1 (RUE GUY)

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Monsieur Patrice Nadeau, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 7 avril 2015;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet s'est tenue le 4 mai 2015 en vertu de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du règlement n° 470 au moins deux jours juridiques avant la présente;

ATTENDU QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renonce à sa lecture;

Il est proposé par M. Patrice Nadeau, appuyé par M. Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 470 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'y introduire une nouvelle zone RCA 1 (rue Guy) soit et est adopté.

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le certificat attestant les résultats de la procédure d'enregistrement concernant le registre tenu en vue de demander la tenue d'un scrutin référendaire.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 472 RÈGLEMENT DE CONCORDANCE AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 264 CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UNE PRISE D'EAU POTABLE À PROXIMITÉ D'UN CHAMP EN CULTURE.

AVIS DE MOTION est donné par Mme Michelle Pageau qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement numéro 472 règlement de concordance amendant le règlement de zonage numéro 264 concernant l'implantation d'une prise d'eau potable à proximité d'un champ en culture.



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

2015-120 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 472 RÈGLEMENT DE CONCORDANCE AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 264 CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UNE PRISE D'EAU POTABLE À PROXIMITÉ D'UN CHAMP EN CULTURE.

Après lecture du règlement, il est proposé par Mme Michelle Pageau, appuyé par Mme Céline Landry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le projet du règlement numéro 472 règlement de concordance amendant le règlement de zonage numéro 264 concernant l'implantation d'une prise d'eau potable à proximité d'un champ en culture soit et est adopté.

Une assemblée publique de consultation sur le projet se tiendra le 10 août 2015 à 19 h 30, en vertu de l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à la salle municipale.

2015-121 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander des soumissions pour la fourniture de matériaux granulaires dans le cadre de travaux de voirie.

2015-122 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS PAR M^E ODETTE GAGNÉ

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de confier à la firme Gagné Larouche Vézina (M^e Odette Gagné) le mandat de services professionnels en droit municipal pour l'année 2015.

2015-123 APPUI À LA FQM POUR LA NÉGOCIATION DU PROCHAIN PACTE FISCAL

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT QUE 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

CONSIDÉRANT QU'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

Il est proposé par : Mme Céline Landry
Et appuyé par : M. Patrice Nadeau

D'APPUYER la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

DE DEMANDER à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

2015-124

DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ABROGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 446 RELATIF À L'INTERDICTION D'ÉPANDAGE

M. le conseiller Michel Breton dépose un avis de motion en vue de l'abrogation lors d'une séance subséquente du règlement numéro 446 relatif à l'interdiction d'épandage.

2015-125

APPUI À LA DEMANDE DE MONSIEUR LUCIEN TRÉPANIÉ À LA CPTAQ

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance de la demande d'autorisation de Monsieur Lucien Trépanier afin de se conformer aux normes minimales qui sont requises par la municipalité, soit une superficie de 4 000 mètres carrés et une profondeur de 75 mètres;

ATTENDU QU'actuellement une grande partie de ce terrain est située dans le périmètre urbain et que la profondeur est uniquement de 60 mètres;

ATTENDU QUE pour permettre d'obtenir les dimensions nécessaires, il doit acquérir une surface qui est incluse dans la zone agricole pour atteindre la profondeur de 75 mètres exigée;

ATTENDU QUE la demande d'autorisation est conforme aux règlements municipaux et qu'elle ne contrevient à aucun de ces derniers;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de Monsieur Lucien Trépanier auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adoptée

2015-126

FORMATION DES COMITÉS CONSULTATIFS MUNICIPAUX

Étant donné qu'en vertu de l'article 82 du *Code municipal* un conseil peut former des comités ayant le pouvoir d'examiner toute question, il est résolu à l'unanimité



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

des conseillers que, durant la période s'étendant de juillet 2015 à novembre 2016, ceux-ci se partagent comme suit les responsabilités relatives aux différents comités consultatifs de la municipalité :

- | | |
|--------------------|----------------------------------------------------------|
| 1. Michelle Pageau | Embellissement, comité famille et bibliothèque |
| 2. Patrice Nadeau | Incendie et sécurité civile |
| 3. Michel Breton | Voirie |
| 4. Céline Landry | Coordination, communications, aménagement et urbanisme |
| 5. James Allan | Culture et patrimoine, comité de dérogation |
| 6. Étienne Prévost | Environnement, développement économique et technologique |

La personne désignée pour recevoir les plaintes concernant l'entretien hivernal des chemins est M. Michel Breton (418 424-3002).

2015-127

ASSOCIATION LOYALE D'ORANGE DU CANADA – ÉCOLE ANGLAISE DE KINNEAR'S MILLS

ATTENDU QU'une demande d'aide financière a été déposée dans le cadre du programme PIC150 du gouvernement du Canada pour la rénovation de l'école anglaise par le Loyal Orange Lodge;

ATTENDU QUE pour la municipalité, il est primordial que cet établissement soit rénové afin de permettre à plusieurs personnes et organismes de l'utiliser de façon plus sécuritaire et plus confortable en toutes saisons;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer cette demande et de confirmer la part du milieu au montant de 12 000 \$. Si la demande d'aide financière est refusée, la municipalité s'engage à verser un montant de 10 000 \$ pour l'achat des matériaux.

2015-128

PROJET D'HABITATION À KINNEAR'S MILLS – GROUPE RESSOURCES TECHNIQUES BEAUCE-APPALACHES – ÉTUDE DE MARCHÉ

Il est résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité de Kinnear's Mills mandate le GRT Beauce-Appalaches à produire une étude de marché pour l'élaboration d'un projet de 6 logements « novateur » en collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Le financement initial de la Société canadienne d'hypothèques et de logement servira à payer les honoraires du GRT Beauce-Appalaches et les professionnels qui travailleront à cette étude.

2015-129

PROJET D'HABITATION À KINNEAR'S MILLS – GROUPE RESSOURCES TECHNIQUES BEAUCE-APPALACHES – TERRAIN

Il est résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité de Kinnear's Mills s'engage à donner à l'organisme développeur du projet de six logements un terrain sur le territoire de la municipalité si l'étude de marché est concluante et qu'un plan d'affaires viable accompagne cette étude.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

KINNEAR'S MILLS

**2015-130 PROJET D'HABITATION À KINNEAR'S MILLS – GROUPE RESSOURCES
TECHNIQUES BEAUCE-APPALACHES - SIGNATAIRES**

Il est résolu à la majorité des conseillers présents que le maire M. Paul Vachon soit autorisé à signer tous documents relatifs à ce projet avec Madame Josée Durand, directrice du Groupe Ressources Techniques Beauce-Appalaches.

2015-131 LOCATION DU CHAPITEAU

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de louer le chapiteau à M. Ronald Routhier du Club Chasse et Pêche du 21 au 23 août sur le site d'Adstock Chasse et pêche.

Le chapiteau devra être installé par Location ma Tente et le coût de location est payable au comité des loisirs de Kinnear's Mills.

2015-132 COMITÉ DES LOISIRS DE KINNEAR'S MILLS

ATTENDU QU'il n'y a plus de membres au comité des loisirs de Kinnear's Mills;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les deux personnes signataires du compte bancaire numéro 602906 à la Caisse Desjardins de la région de Thetford, soient Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière et Émilie Goulet, coordonnatrice en loisirs et cultures de la municipalité de Kinnear's Mills.

2015-133 ACHAT D'UN VTT

ATTENDU QUE le comité d'embellissement demande l'achat d'un VTT pour les travaux effectués sur les sentiers et/ou tout autre endroit qui nécessite le transport de matériel et équipements;

ATTENDU QUE le comité d'embellissement est responsable de l'aménagement paysagé du parc municipal, du Parc James-Kinnear, des entrées de la municipalité et du terrain de l'église catholique;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander des soumissions pour un VTT ayant les spécifications suivantes :

- Un VTT 500 et plus, servodirection électronique, chenilles, treuil, miroirs de taille étroite;
- Une remorque avec roues tandems sous la boîte, option bascule;

Selon les soumissions reçues un montant approximatif de 15 000 \$ sera accordé pour l'achat du VTT.

**2015-134 PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL –
VOLET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU
ROUTIER LOCAL**

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance des modalités d'application du volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Michel Breton, appuyée par M. Patrice Nadeau, il est résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

Adoptée

2015-135

PROJET DE RÉALISATION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI DU TERRITOIRE RURAL DE LA MRC DES APPALACHES

ATTENDU QUE le projet d'inventaire du patrimoine bâti du territoire rural de la MRC des Appalaches a été priorisé au plan d'action culturel de la MRC des Appalaches 2015-2017;

ATTENDU QUE le projet d'inventaire est financé par l'entente triennale de développement culturel du ministère de la Culture et des Communications et par l'enveloppe régionale du fonds du Pacte rural de la MRC des Appalaches;

ATTENDU QUE le Centre d'archives de la région de Thetford (CART) a été mandaté par le Comité de suivi de la politique culturelle de la MRC des Appalaches pour diriger le projet d'inventaire;

ATTENDU QUE la première des trois phases de réalisation se déroule au cours de l'été 2015;

Il est proposé par Mme Michelle Pageau appuyé par Mme Céline Landry et résolu de participer à la première phase de réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti menée à l'été 2015 par le Centre d'archives de la région de Thetford (CART) et d'y contribuer pour un montant de 500 \$, en autant que ce projet est différent de l'inventaire déjà établi.

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

2015-136

COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	11 692,68
C0004188	Location Ma Tente	344,92
C0004189	Style musique	100,01
C0009190	François Mathieu (panneau d'affichage)	1 493,53
C0004191	Patricia Bolduc	26,35
C0004192	MRC des Appalaches	189,00



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

C0004193	Me Marie-Klaude Paquet	5 163,89
C0004194	Les Appâts du Nord	163,84
C0004197	Visa Desjardins (téléphones et liège)	305,53
C0004199	Alarme et Communication R.L. Inc.	44,84
C0004200	Services Sanitaires Denis Fortier inc.	2 888,34
C0004201	Régie intermunicipale de la région Thetford	1 058,10
C0004202	O'Max Communication	497,80
C0004203	9039-4255 Québec inc. (Beaucesansfil)	68,93
C0004204	Mégaburo	161,95
C0004205	Coop St-Jacques-de-Leeds	8 325,15
C0004206	Michel Horbatuk	115,67
C0004207	Entreprises Sanifer	1 350,96
C0004208	Marc Prévost	926,00
C0004209	Fonds d'information sur le territoire	4,00
C0004210	8043981 Canada inc. (Rona)	820,60
C0004211	Médias Transcontinental S.E.N.C.	367,93
C0004212	Rick MacRae	21 727,41
C0004213	Pisciculture Goucan	4 687,00
C0004214	DG Usimécanique inc.	367,88
C0004215	C. Jacques électrique	527,68
C0004216	Serge Bolduc	1 422,81
C0004217	Imprimerie Gingras et Fils	1 631,45
C0004218	Les Entreprises AOL. Pomerleau	7 103,67
C0004219	Ray-Car division de Sintra inc.	517,59
C0004220	Pagéo enr.	1 760,00
C0004221	Hugues Grégoire (voirie)	6 231,65
C0004222	Petite caisse	150,94
C0004223	Ferme Marc Prévost enr.	1 322,21
C0004228-41	Redevances éoliennes	2 284,94
C0004242	Agence de revenu du Canada DAS	1 564,78
C0004243	Ministère du Revenu DAS	3 573,56
C0004244	Sylvain Lambert	26,10
C0004245	Caisses Desjardins région Thetford (REER)	288,00
C0004246	Linda Berthiaume	21,10
C0004247	Derick Lambert	21,10
L1500017	Hydro Québec	1 354,16
L1500018	Bell Canada	353,76
L1500019	Société financière Grenco (Photocopieur)	256,39
	TOTAL	93 306,20

DIVERS

Mme Michelle Pageau invite les citoyens au jeu de pétanque à tous les mercredis.

M. Michel Breton mentionne l'interdiction des cars de golf dans la municipalité et informe que la rue des Fondateurs sera refaite.

Mme Céline Landry demande que la récupération soit faite aux deux semaines.

M. James Allan invite les citoyens au Festival celtique du 17 au 19 juillet.

M. Étienne Prévost invite les citoyens à la prochaine rencontre du comité de développement qui aura lieu le 25 août prochain.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

Madame Karina Rodrigue demande de l'informer si une demande de permis d'alcool est accordée dans la zone RCA1.



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

Madame Thérèse Goulet demande d'installer un bac à déchets et un bac à recyclage sur la plage de l'autre côté de la rivière Osgood.

M. Paul Vachon explique l'accès à la plage par la rue Guy.

M. Jean Malo a plusieurs questions concernant les comptes du mois.

Il est également question des cars de golf sur les chemins municipaux, de la lumière à l'entrée de la rue des Fondateurs.

M. Léo Brochu s'informe du dossier de la tour des communications sur le chemin Craig.

M. Marius Berthiaume s'informe sur les plaques de bois qui devraient être installées aux églises (année de fondation).

2015-137

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 20.

En signant ce procès-verbal, le maire autorise et signe toutes les résolutions adoptées lors de la séance du conseil du 6 juillet 2015.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière